

FORMULAIRE DE DEMANDE

Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

TRAITEMENT BIOLOGIQUE PAR PULVÉRISATION TERRESTRE

La Communauté de Communes de l'Île de Ré vous propose un traitement biologique (*Bacillus thuringiensis*) par pulvérisation à partir du sol pour des arbres de moins de 10m de hauteur. Pour obtenir ce traitement, merci de renseigner ce formulaire et nous le retourner.

IDENTIFICATION

Nom : Prénom :
Tél. fixe : Tél. portable :
Mail :
Numéro de parcelle :

ZONE À TRAITER

Adresse :
.....
Code postal : Commune :
Nombre d'arbres à traiter (de moins de 10m de hauteur) :

- > Joindre **impérativement** un **plan cadastral** ou le **numéro de parcelle**
- > Les interventions ne pourront être réalisées **uniquement dans les propriétés ou l'accès est possible**

SUIVI DE VOTRE DEMANDE

- Merci de renvoyer ce formulaire **avant le 15 août 2020**,
- par courrier : Communauté de Communes de l'Île de Ré, 3 rue du Père Ignace CS 280001 - 17 410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ
 - ou par mail : ecogardes@cc-iledere.fr
- Toute demande formulée après ce délai ne pourra pas être prise en charge par la Communauté de Communes de l'Île de Ré.
 - **Les interventions auront lieu durant les mois de septembre et octobre**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Fabienne LE GALL - Responsable d'équipe écogardes - fabienne.legall@cc-iledere.fr